



Politique Environnementale - ATALIAN

ATALIAN GLOBAL SERVICES

Type : Politique Groupe

Catégorie : RSE

Revu par : Alexandra FICHELSON, Head of Investor relation and ESG

Approuvé par : Quentin VERCAUTEREN, Président Exécutif Groupe

Date de mise en œuvre : 17/02/2026

Table des matières

Préambule	3
Champ d'application.....	4
1. Nos engagements et objectifs globaux en matière de gestion des gaz à effet de serre	4
2. Nos engagements et objectifs dans la gestion de nos opérations.....	5
2.1. Engagements et objectifs en matière de gestion de la flotte de véhicules et des matériels roulants (scope 1)	5
2.2. Engagements et objectifs en matière de gestion de l'énergie au sein de nos sites (scope 1 & 2)	5
2.3. Engagements et objectifs liés à la logistique (scope 3)	6
2.4. Engagements et objectifs en matière de gestion et réduction des déchets (scope 3)	6
2.5. Engagements et objectifs en matière de gestion des fournitures et consommables bureautiques	7
3. Nos engagements et objectifs avec et auprès de nos collaborateurs.....	8
3.1. Engagements et objectifs concernant les produits de nettoyage et la sécurité de nos collaborateurs et clients (scope 3).....	8
3.2. Engagements et objectifs pour sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux	8
4. Nos engagements et objectifs en matière d'achats responsables.....	9
4.1. Engagements et objectifs pour l'engagement de nos fournisseurs	9
4.2. Engagements et objectifs concernant uniformes et matériels (scope 3).....	10
5. Nos engagements et objectifs auprès de nos clients.....	10
5.1. Engagements et objectifs de décarbonation dans le cadre de la politique d'offre responsable pour mieux accompagner nos clients dans leurs besoins de durabilité environnementale	10
Gouvernance	11
Diffusion et Révision.....	11

Préambule

Chez Atalian, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) fait partie intégrante de notre ADN et nous la considérons comme un véritable vecteur de performance. Le Groupe Atalian est un acteur engagé depuis 2012 avec son adhésion au Global Compact et depuis 2015 avec le respect de 9 des 17 Objectifs de Développement Durable autour des Droits de l'Homme et du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Cet engagement s'illustre également par la signature de la Charte de la Diversité en 2014 et de la déclaration du Caring for Climate en 2015 puis de l'adhésion au French Climate Pledge en 2021. En 2024, le Groupe a pris la décision d'aller encore plus loin, en inscrivant sa démarche RSE au cœur de son modèle d'affaires centré autour du client avec la définition d'une nouvelle feuille de route : I.M.P.A.C.T.S. Notre objectif est de répondre au mieux à nos enjeux sociaux et environnementaux, d'accompagner nos parties prenantes et plus particulièrement nos clients dans leurs propres enjeux et de nous conformer à des exigences réglementaires toujours plus élevées.

La préservation de l'environnement occupe une place centrale de cette feuille de route. Cette ambition se traduit concrètement par notre stratégie environnementale, renforcée année après année, dans le cadre de notre démarche IMPACTS.

Conscients de notre impact, nous avons intégré les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité dans nos choix opérationnels et stratégiques.

Notre politique environnementale vise ainsi à réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Nous avons à ce titre un objectif clair et aligné aux accords de Paris : **réduire nos émissions de carbone scopes 1 et 2 de 42 % et de scope 3 de 25% d'ici 2030 par rapport à 2023**, conformément aux recommandations SBTi. Pour atteindre cet objectif, notre stratégie environnementale s'inscrit autour de 4 leviers :

1. **Nos processus** : les engagements que nous prenons en interne, dans la manière dont nous gérons nos opérations
2. **Nos collaborateurs** : les engagements que nous prenons pour embarquer nos collaborateurs et nous assurer de leur santé et sécurité
3. **Nos fournisseurs** : les engagements que nous prenons dans la manière dont nous gérons nos achats et que nous exigeons de nos fournisseurs
4. **Nos clients** : les engagements que nous prenons pour accompagner nos clients dans leurs propres trajectoires de décarbonation.

Cela implique de réduire nos propres émissions en maîtrisant notre consommation d'eau et d'énergie, optimisant la gestion des déchets, encourageant le développement de solutions éco-responsables dans l'ensemble de nos prestations. Mais elle engage également l'ensemble de notre chaîne de valeur, en engageant nos fournisseurs et en nous engageant à accompagner nos clients dans leur propre démarche de décarbonation.

Quentin Vercauteren Drubbel
Président Exécutif



Champ d'application

La politique environnementale d'Atalian s'applique à l'ensemble des entités du Groupe, sans exception, et concerne tous les collaborateurs, quels que soient leur statut, leur métier, leur niveau de responsabilité ou leur lieu de travail, dans le respect des lois locales en matière environnementale.

Elle a été conçue comme un cadre de référence commun, destiné à aider non seulement les collaborateurs du Groupe, mais aussi nos clients, fournisseurs et partenaires, à mieux comprendre notre position et nos engagements face aux enjeux environnementaux.

Cette politique environnementale est à lire et à appliquer conjointement à la Politique Achats Responsable intégrant les objectifs environnementaux et de décarbonation du Groupe.

1. Nos engagements et objectifs globaux en matière de gestion des gaz à effet de serre

Atalian agit concrètement pour réduire son empreinte carbone, accompagner ses clients dans leur trajectoire de décarbonation et contribuer à la lutte contre le changement climatique. Signataire du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2012, le Groupe aligne ses actions sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les principes de la norme ISO 26000.

Notre ambition étant d'aider et accompagner nos clients à réduire leur empreinte carbone et améliorer leur propre trajectoire environnementale.

Nos engagements :

En 2024, Atalian a réalisé son premier Bilan Carbone complet (scopes 1, 2 et 3) pour l'année 2023, couvrant l'ensemble des entités du Groupe dans le monde. Ce bilan, réalisé selon la méthodologie GHG Protocol et la méthode du Bilan Carbone de l'ADEME, a révélé que les émissions de CO₂ du Groupe s'élevaient à 199 289 tonnes équivalent CO₂, dont 63 % en France et 37 % à l'international. Cette année 2023 sert d'année de référence au plan de progrès et à nos objectifs de décarbonation.

Par ailleurs, Atalian a déjà engagé plusieurs actions concrètes en faveur de l'environnement, notamment :

- La signature d'un contrat 100 % énergie verte (gaz et électricité) pour l'ensemble des sites en France, garantissant une consommation d'électricité renouvelable.
- Le déploiement d'une nouvelle politique d'achats responsables, favorisant les produits écolabellisés et recyclés.
- Le lancement d'un questionnaire d'évaluation RSE destiné aux fournisseurs, afin de renforcer l'engagement durable tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- La mise en place d'une calculatrice d'analyse du cycle de vie des prestations propre à certains sites, pour mieux mesurer et réduire l'impact environnemental, avec un déploiement prévu en 2025 chez de nombreux clients.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, soutenue par les certifications du Groupe (18 ISO 9001 et 14 ISO 14001), et une reconnaissance externe via les notations Ecovadis et CDP (Carbon Disclosure Project).

Indicateurs et objectifs :

Conscients des enjeux climatiques majeurs, nous nous engageons à mobiliser toutes les parties prenantes du Groupe Atalian pour réduire significativement notre empreinte carbone et du Bilan Carbone du groupe. Ces objectifs traduisent notre volonté d'agir concrètement, en mesurant, réduisant et compensant nos émissions à travers une stratégie ambitieuse et structurée.

Indicateurs de performance clefs	Objectifs
Taux de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux climatiques	Sensibiliser 100 % des collaborateurs aux enjeux climatiques chaque année à compter de 2027.
Emissions Scope 1 Emission Scope 2 Taux d'évolution année par année des Scope 1 & 2	Réduire nos émissions de carbone scopes 1 et 2 de 42 % et de scope 3 de 25% d'ici 2030 par rapport à 2023, conformément aux recommandations SBTi. Faire valider ces objectifs par SBTi d'ici 2027. Le Groupe publiera tous les ans son bilan carbone pour les 3 scopes.
Note Ecovadis sur le volet Environnement	Conserver une note Ecovadis sur le volet Environnement de la certification EcoVadis >78 et rester dans le top 5 % du secteur.
Note CDP	Améliorer la Note CDP avec pour objectif d'obtenir une note B d'ici 2030.

2. Nos engagements et objectifs dans la gestion de nos opérations

2.1. Engagements et objectifs en matière de gestion de la flotte de véhicules et des matériels roulants (scope 1)

Le scope 1 (flotte de véhicules et matériels roulants) représentait 9,4% des émissions du Groupe en 2023. L'objectif 2030 est de réduire ces émissions de 42% à horizon 2030.

Nos engagements :

Afin de satisfaire l'objectif relatif au scope 1 et 2, le Groupe met en œuvre des mesures afin de favoriser les véhicules les plus verts en réduisant la part du diesel et favorisant systématiquement des véhicules électriques ou hybrides, d'optimiser l'usage de machines à moteur thermique, et enfin de sensibiliser et former nos collaborateurs à l'écoconduite (voir engagement des collaborateurs plus bas dans ce document).

Indicateurs et objectifs

Indicateurs de performance	Objectifs
Part de véhicules 100% électriques Part de véhicules hybrides Part de véhicules renouvelés <50g CO2e/km	Constituer une flotte de véhicules 100% électriques ou hybrides ou encore moins émettrice d'ici 2030.

2.2. Engagements et objectifs en matière de gestion de l'énergie au sein de nos sites (scope 1 & 2)

Chez Atalian, la maîtrise de notre consommation énergétique est un levier essentiel de notre stratégie de réduction des émissions.

Nos engagements :

En France, l'ensemble de nos sites fonctionnent aujourd'hui sous des contrats d'électricité 100 % verte, garantissant une alimentation issue de sources renouvelables.

Nous poursuivons cette dynamique à l'échelle internationale, avec l'ambition de généraliser l'usage d'énergies renouvelables à l'ensemble de nos implantations dans le monde.

Indicateurs et objectifs

Indicateurs de performance	Objectifs
Consommation électrique et de gaz des sites du groupe	Réduire de 40 % la consommation électrique et gaz de nos bâtiments d'ici 2030, par rapport à 2023.
Part des sites Atalian ayant opté pour des contrats d'énergie verte Part de consommation d'électricité renouvelable	Avoir pour l'ensemble des sites en France 100% des contrats d'énergie provenant de sources renouvelables d'ici 2030.
% de bâtiments du groupe ayant été soumis à des audits énergétiques	Réaliser des audits énergétiques réguliers pour identifier les domaines à améliorer et les mettre en œuvre tous les 5 ans à partir de 2027 et mise en place de plans d'amélioration afin d'améliorer les résultats de ces audits au fil du temps.

2.3. Engagements et objectifs liés à la logistique (scope 3)

Dans le cadre de sa transformation, le Groupe revoit et optimise la gestion de ses achats, avec une dimension RSE forte. La logistique est une des composantes clefs dans notre démarche de décarbonation compte tenu du nombre de sites et de leur étendue.

Nos engagements :

Notre présence en France et en Europe et notre politique d'achats de plus en plus centralisée nous oblige à rationaliser et optimiser notre organisation logistique.

Indicateurs et objectifs

- Favoriser les achats de proximité quand cela est possible parmi les fournisseurs référencés (<100km) afin d'optimiser les trajets relatifs à la logistique

Indicateurs de performance	Objectifs
Nombre de fournisseurs de proximité référencés par les achats du Groupe	50% des fournisseurs sont localisés à moins de 100KM des agences d'ici 2030.

2.4. Engagements et objectifs en matière de gestion et réduction des déchets (scope 3)

Chez Atalian, nous sommes fermement convaincus qu'il est de notre responsabilité de limiter au maximum la production de nos déchets, de favoriser leur valorisation, et d'agir à toutes les étapes de notre chaîne d'activité. Nous nous attachons à la mise en place d'une politique d'économie circulaire (Réparer – Réutiliser – Réduire pour minimiser la production de déchets et maximiser la durée de vie des équipements).

Nos engagements :

Nos engagements incluent :

- La lutte contre le gaspillage et sensibilisation avec la formation et la sensibilisation continue de nos équipes au tri et aux écogestes, la réduction des consommations superflues (papier, plastiques, produits, etc.), une signalétique claire sur les zones de tri et espaces de travail.
- Une responsabilité étendue sur les sites clients. Dans le cadre de nos prestations, Atalian est régulièrement amenée à gérer les déchets produits chez ses clients, en appliquant scrupuleusement leurs consignes de tri et leurs politiques internes.
- Réemploi ou recyclage de 60 % des équipements en fin de vie via des filières spécialisées.
- La maintenance préventive pour prolonger la durée de vie du matériel.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
Quantité de déchets collectés par catégorie	Mesurer un taux de valorisation ou de recyclage des déchets d'ici 2027 et atteindre un taux de valorisation ou de recyclage supérieur à 50 % des déchets issus de nos propres activités d'ici 2030.
Quantité de déchets dangereux collectés	
Taux de valorisation des déchets	
Taux de recyclage des déchets	
Taux de sensibilisation à la gestion responsable des déchets	Sensibiliser 100 % de nos collaborateurs à la gestion responsable des déchets, via des formations ou communications internes annuelles à compter de 2026.
% de tenues professionnelles en fin de vie collectées et ou valorisées	70 % des tenues professionnelles en fin de vie collectées et valorisées d'ici 2030.
% d'équipements en fin de vie réemployé ou recyclé via des filières spécialisées	Réemploi ou recyclage de 60 % des équipements en fin de vie via des filières spécialisées d'ici 2030.

2.5. Engagements et objectifs en matière de gestion des fournitures et consommables bureautiques

ATALIAN s'engage activement à limiter l'impact environnemental de ses activités de siège en adoptant des pratiques responsables en matière de consommation de ressources, notamment le papier, le plastique et les consommables bureautiques.

Nos engagements :

Nous mettons en œuvre des actions concrètes pour favoriser une utilisation raisonnée des différentes fournitures et consommables bureautiques :

- Optimisation des impressions grâce à un paramétrage par défaut en recto-verso et noir & blanc, ainsi qu'un système d'impression sécurisé pour limiter les impressions inutiles.
- Sensibilisation des collaborateurs à la sobriété numérique et à la réduction des consommables.
- Suppression progressive du plastique à usage unique dans les espaces communs (fontaines, vaisselle jetable, etc.).
- Approvisionnement responsable en papier certifié (FSC ou équivalent) et en cartouches recyclées.

Ces engagements s'inscrivent dans une démarche globale de réduction de notre empreinte environnementale et de promotion de pratiques durables au sein de nos bureaux.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
Tonne de papier consommés par collaborateur	Réduire de 30 % la consommation de papier par collaborateur d'ici fin 2027 (base 2023).
% de papiers certifiés FSC	Atteindre 100% de papiers certifiés FSC d'ici 2026

3. Nos engagements et objectifs avec et auprès de nos collaborateurs

3.1. Engagements et objectifs concernant les produits de nettoyage et la sécurité de nos collaborateurs et clients (scope 3)

Chez Atalian, la santé de nos collaborateurs et de nos clients est essentielle, ainsi que la préservation de notre planète. Aussi, nous nous engageons résolument à développer et utiliser des solutions, notamment de nettoyage, toujours plus respectueuses de l'environnement et de la santé, en réduisant au maximum leur impact écologique tout en garantissant l'efficacité de nos prestations.

Nos engagements :

- Nous privilégions systématiquement l'utilisation de produits de nettoyage écolabellisés, formulés à partir d'ingrédients d'origine naturelle, sans substances controversées (perturbateurs endocriniens, CMR, etc.), et conformes aux normes environnementales les plus exigeantes. Nous appliquons rigoureusement les principes de gestion environnementale afin de minimiser, voire d'éliminer, tout rejet de matières dangereuses dans l'atmosphère, le sol et les ressources aquatiques, ainsi que toute émission de gaz à effet de serre. Lorsque leur usage est inévitable, nous nous assurons qu'elles soient manipulées avec précaution et éliminées selon les normes les plus strictes, garantissant ainsi la sécurité des personnes et la préservation de l'environnement.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
% d'achats de produits non spécifiques de nettoyage écolabel, éco-cert ou sans pictogramme de danger	90% d'achats de produits non spécifiques de nettoyage écolabel, éco-cert ou sans pictogramme de danger d'ici 2027. 100% d'achats de produits non spécifiques de nettoyage écolabel, éco-cert ou sans pictogramme de danger d'ici 2030.
% de machines électriques ou à faible émission	100 % de nouvelles machines achetées électriques ou à faible émission d'ici 2030.

3.2. Engagements et objectifs pour sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux

Nos collaborateurs sont au cœur de notre modèle d'affaires. En 2023, année de référence pour nos objectifs de réduction des émissions carbone, les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels ont représenté 27,3 % de l'empreinte carbone du Groupe.

Nos engagements :

Nous nous engageons à mettre en œuvre des actions concrètes auprès de nos équipes, afin de les sensibiliser et de les former activement à contribuer à la diminution des émissions liées à nos activités.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
% d'agents formés à l'utilisation écoresponsables des produits et machines et/ou aux écogestes	Formation de 100 % de nos agents à l'utilisation écoresponsable des produits et des machines et/ou aux écogestes d'ici à fin 2030
% d'employés formés à l'écoconduite	Formation de 100 % de nos agents concernés à l'écoconduite d'ici à fin 2030
% de salariés utilisant les transports en commun	Augmenter la part de salariés utilisant les transports en commun d'ici 2030
Nombre de causerie par site portant sur les bonnes pratiques environnementales	Organiser au minimum 2 causeries par an sur chaque site Atalian intégrant un volet dédié aux bonnes pratiques environnementales présentées dans la politique dès 2027
Nombre de campagne de sensibilisation par entités en lien avec notre impact environnemental	Déployer au moins une campagne de sensibilisation annuelle dans chaque pôle Atalian, portant sur l'impact environnemental de nos pratiques d'ici 2030
% de sites opérationnels certifiés ISO14001	Atteindre >80% de sites Atalian et agences certifiés ISO 14001 d'ici 2030

4. Nos engagements et objectifs en matière d'achats responsables

4.1. Engagements et objectifs pour l'engagement de nos fournisseurs

Chez Atalian en 2023, le scope 3 représentait 89,9% de l'ensemble de nos émissions, dont 48 % étaient liés aux achats. Nous visons une réduction de 25 % de ces émissions d'ici 2030. L'engagement et la collaboration de nos fournisseurs sont donc essentiels pour atteindre cet objectif et assurer le suivi de nos propres engagements.

Nos engagements :

- Nous veillons à mieux sélectionner nos fournisseurs, en intégrant des critères environnementaux et sanitaires dans nos appels d'offres ainsi que sélectionner des fournisseurs certifiés et engagés dans une démarche d'éco-conception.
- Nous travaillons avec nos fournisseurs afin qu'ils puissent nous fournir des données nous permettant de mieux suivre et monitorer notre bilan carbone et notre trajectoire de décarbonation.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
% de fournisseurs stratégiques impliqués dans un programme de réduction des émissions de GES	Impliquer 90 % des fournisseurs stratégiques dans un programme de réduction des émissions GES à horizon 2030.
% d'acheteurs formés aux achats responsables	Atteindre 100% d'acheteurs formés aux achats responsables d'ici à 2027
% des achats réalisés auprès de fournisseurs ayant rempli le formulaire d'auto-évaluation RSE/évalués selon les critères RSE	Atteindre 80 % des achats réalisés auprès de fournisseurs ayant rempli le formulaire d'auto-évaluation RSE d'ici 2027
% de fournisseurs de produits de nettoyage certifiés ISO14001	80 % des fournisseurs de produits de nettoyage certifiés ISO 14001 ou équivalent d'ici 2030

4.2. Engagements et objectifs concernant uniformes et matériels (scope 3)

Les uniformes et matériels utilisés sont des axes majeurs de décarbonation du Groupe et leur cycle de vie, leur réemploi et leur revalorisation sont des éléments essentiels dans notre stratégie environnementale.

Nos engagements :

- **La valorisation des équipements et des tenues professionnelles :** Nous accordons une attention particulière à l'impact environnemental des tenues de travail portées par nos agents. Aussi, nous travaillons à l'approvisionnement progressif en textiles recyclés ou recyclables avec notamment le déploiement d'une filière de récupération et de recyclage des tenues en fin de vie afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Cette démarche est associée à une réflexion sur le réemploi, le don ou la revalorisation des tenues encore utilisables, en lien avec des partenaires solidaires ou des programmes internes.
- **Une mécanisation de nos équipements responsable et sobre en énergie :** Nous favoriser l'achat d'équipements électriques et basse consommation, favorisant la performance tout en réduisant l'empreinte carbone de nos activités.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
% de machines ayant bénéficié d'une maintenance préventive	Mise en place d'un programme de maintenance préventive sur 100 % du parc de machines pour allonger leur durée de vie d'ici 2030
% de tenues professionnelles fabriquée à partir de matières recyclées ou recyclables	70 % des tenues professionnelles achetées à partir de 2027 fabriquées à partir de matières recyclées ou recyclable

5. Nos engagements et objectifs auprès de nos clients

5.1. Engagements et objectifs de décarbonation dans le cadre de la politique d'offre responsable pour mieux accompagner nos clients dans leurs besoins de durabilité environnementale

ATALIAN s'engage activement à limiter l'impact environnemental de ses propres activités mais travaille également au quotidien pour accompagner ses clients en leur fournissant des services innovants afin de leur permettre de mieux gérer et réduire leur propre trajectoire de décarbonation.

Nos engagements :

Notre ambition est d'aider nos clients à réduire leur empreinte carbone : baisse importante des émissions grâce aux services proposés par ATALIAN.

Indicateurs et objectifs :

Indicateurs de performance	Objectifs
Commercialiser une offre 100% responsable et l'intégrer dans notre catalogue de prestation	Proposer une offre 100 % responsable, intégrant les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), afin de répondre aux attentes spécifiques des clients soucieux de leur impact environnemental et social
% de services et prestations environnementaux dans le Chiffre d'affaires	Être un fournisseur de services FM environnementaux de référence
% de contrats intégrant l'ACV ou un bilan carbone	Proposer systématiquement à nos clients l'analyse du cycle de vie (ACV) ou un bilan carbone de nos prestations d'ici 2030.

Gouvernance

La stratégie Environnementale d'Atalian est élaborée par la Direction de la RSE en collaboration avec les différentes parties prenantes (RH, Achats, QHSE). Les objectifs globaux de décarbonation sont validés par le Direction Générale du groupe.

La responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de cette politique doit être déclinée en local par les différentes Directions concernées, notamment par la Direction des Achats et de la Logistique pour la partie achats responsables, par le Direction des Ressources Humaines pour la partie formation, par la Direction Maintenance et Energie et la Direction Commerciale pour la partie offre responsable et par la Direction QHSE de chaque division ou pays pour son application opérationnelle lors de prestations auprès de nos clients. Elle joue un rôle central dans la supervision, la coordination et l'amélioration continue des actions environnementales à l'échelle du Groupe.

La Direction de la RSE s'appuie sur un comité de pilotage RSE, composé de représentants des principales directions fonctionnelles du siège (direction, QHSE, RH, juridique, achats, communication, opérations, etc.). Ce comité a pour mission de piloter l'avancement de la feuille de route RSE, de suivre les indicateurs clés de performance, de partager les bonnes pratiques, et d'assurer l'alignement des actions avec les engagements du Groupe.

Il se réunit au moins une fois tous les trimestres, garantissant ainsi un suivi régulier et dynamique des projets RSE, notamment ceux liés aux enjeux environnementaux tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'optimisation des consommations énergétiques et la gestion responsable des déchets.

Diffusion et Révision

Cette politique est communiquée à tous les employés et reste accessible sur le site intranet de l'entreprise. Une révision annuelle est effectuée pour contrôler la pertinence des objectifs ou en cas de changement majeur dans les opérations.

Date de révision et version :	Révisé par :	Motif des révisions
20/02/2026 - version 1.1	RSE	Définition de la politique, des objectifs et des KPIs.